



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 20 Août 2020

Compte tenu des problèmes sanitaires liés au COVID 19 il a été décidé de ne pas faire l'A.G.O. présentielle et de la remplacer par une A.G. Extraordinaire comme le prévoit nos statuts en cas de force majeure, les membres de l'Association, ont été priés de voter par mail.

Sur convocation du Président, les membres du conseil d'administration, se sont réunis le jeudi 20 Août à 10h30 au local de l'AUPAR. L'assemblée est présidée par le président Jean Luc BENARD.

38 fiches de votants sur 117 membres à jour de leur cotisation sur 173 ont été reçues.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Rapport moral du président Jean Luc BENARD

Rapport d'activité du Conseil d'Administration

Rapport financier du trésorier et approbation des comptes de l'année 2019

Détermination de la cotisation de l'exercice 2021

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Questions diverses

Le Président fait lecture des réclamations et questions des membres.

1 eme RÉOLUTION : Rapport moral et d'activité, approuvés à l'unanimité

2 eme RÉOLUTION : Rapport financier approuvé à l'unanimité.

3 eme RÉOLUTION : Le montant de la cotisation 2021 à 30 € est adoptée à l'unanimité.

4 eme RÉOLUTION :

L'élection des administrateurs :

Jean Bernard ANSOUND unanimité (moins 1 voix contre)

Christian BOYER unanimité

Pierre MOREAU unanimité

Bernard GAU-VERDON unanimité

Alain PROUST unanimité

Jérôme STOLL unanimité

Ces six Administrateurs sont déclarés élus au Conseil d'Administration.

Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

5 eme RESOLUTION : QUESTIONS DES ADHERENTS

1 - Concernant les problèmes de dragages il a été convenu de passer à la vitesse supérieure et de « renverser la table » pour arriver à une solution efficace, le dossier traine depuis bientôt 5 ans. Décision de demander un rendez vous à notre député Olivier FALORNI pour lui exposer les problèmes, ensuite si nécessaire nous irons voir le Préfet. Il faut arriver à un dragage des deux bassins en même temps pour réduire les coûts et le faire le plus tôt possible

2 – Pour les problèmes d'éclairage des pontons lors de l'arrivée de nuit par mer, nous allons l'exposer aux responsables du Port d 'Ars. Décision d'un rendez vous avec Madame le Maire et Étienne CAILLAUD.

3 – A une demande de présence au local pour accueillir les adhérents, il n'est pas possible ni d'avoir un salarié ni d'avoir suffisamment de volontaires pour assurer une présence, il est donc décidé d'afficher la liste des membres du C.A. avec leur N° de téléphone (comme c'est imprimé dans l'annuaire des marées) pour pouvoir répondre aux demandes éventuelles.

6 eme RESOLUTION

La prochaine A.G.O. aura lieu le jeudi 5 aout 2021 (si les conditions le permettent) suivi du traditionnel repas sur le port.

Le nouveau conseil d'Administration AUPAR se réunira aujourd'hui pour procéder à la désignation du nouveau bureau.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire à 11h11

Fait le 20 Août 2020

Le Président : Jean Luc BENARD. Le Trésorier : Frédéric TADDEI. Le secrétaire : Bernard GAU VERDON.